



C. PCT 1203

Le Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) présente ses compliments au Ministre des affaires étrangères et a l'honneur d'inviter le Gouvernement de Son Excellence à se faire représenter en qualité d'observateur à la troisième session du *Groupe de travail du Traité de coopération en matière de brevets (PCT)*, qui se tiendra à Genève, au siège de l'OMPI, du lundi 14 juin 2010 (à 10 heures) au vendredi 18 juin 2010.

./.

Le projet d'ordre du jour (document PCT/WG/3/1) est joint à la présente note. Les documents de travail, en français et en anglais, seront communiqués sur demande. Ils seront également disponibles sur le site Internet de l'OMPI (voir <http://www.wipo.int/pct/fr/meetings>).

L'interprétation simultanée sera assurée en français, en anglais et en espagnol.

Le Bureau international de l'OMPI saurait gré au Gouvernement de Son Excellence de bien vouloir lui communiquer, d'ici au 23 avril 2010, les noms, qualité et adresse de courrier électronique des représentants qui assisteront à la session.

FC

Le 10 février 2010

Pièce jointe : document PCT/WG/3/1

OMPI



PCT/WG/3/1
ORIGINAL : anglais
DATE : 10 février 2010

F

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
GENÈVE

UNION INTERNATIONALE DE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE BREVETS
(UNION DU PCT)

**GROUPE DE TRAVAIL DU TRAITÉ DE
COOPÉRATION EN MATIÈRE DE BREVETS (PCT)**

**Troisième session
Genève, 14 – 18 juin 2010**

PROJET D'ORDRE DU JOUR

établi par le Secrétariat

1. Ouverture de la session
2. Élection d'un président et de deux vice-présidents
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Propositions de modification du cadre juridique du PCT et des procédures relatives au PCT
5. Divers
6. Travaux futurs
7. Adoption du rapport de la session
8. Clôture de la session

[Fin du document]